

Budget 2025 de la CARL

L'implication de la CARL se mesure dans de nombreux domaines où l'intercommunalité permet de faire à plusieurs et dans l'intérêt de tous, ce qu'une commune ne peut assumer seule. Le lundi 31 mars 2025, la CARL a adopté son budget primitif à l'unanimité.

Budget 2025 : la CARL confirme une gestion ambitieuse, innovante et solidaire

La Communauté d'Agglomération La Riviera du Levant (CARL) a tenu son Conseil communautaire le lundi 31 mars 2025 à Sainte-Anne, poursuivant ainsi sa démarche itinérante au plus près des communes.

Ce rendez-vous institutionnel a marqué une étape clé avec l'adoption d'un **budget primitif 2025 ambitieux et équilibré de 78,8 millions d'euros**, traduisant les priorités du territoire et la volonté de la collectivité de conjuguer performance, innovation et solidarité.

Un budget solide au service du territoire

Adopté à l'unanimité, le budget 2025 s'élève à **78,8 millions d'euros**, répartis de manière équilibrée :

➤ **47,9 millions d'euros en fonctionnement**

→ pour assurer la continuité et la qualité des services publics au quotidien

➤ **30,9 millions d'euros en investissement**

→ dédiés aux projets structurants : aménagement du territoire, rénovation des équipements publics et transition écologique

Cette répartition traduit une gestion **rigoureuse et responsable**, permettant à la fois de garantir l'efficacité de l'action publique et de préparer l'avenir du territoire.

Une innovation majeure : le Compte Financier Unique (CFU)

Dans une démarche résolument tournée vers la modernisation de l'action publique, la CARL devient **pionnière** en adoptant le **Compte Financier Unique (CFU)**.

Ce dispositif innovant :

- > fusionne le compte administratif et le compte de gestion
- > simplifie la lecture budgétaire
- > renforce la **transparence financière**
- > offre aux élus une **vision claire et consolidée** des ressources

Un outil stratégique pour piloter plus efficacement les politiques publiques communautaires.

Une fiscalité maîtrisée au bénéfice des habitants

Pour la deuxième année consécutive, la CARL fait le choix de la stabilité fiscale en maintenant ses taux d'imposition, notamment :

- > la Contribution Foncière des Entreprises (CFE)
- > la Taxe d'Enlèvement des Ordures Ménagères (TEOM)
- > la Taxe GEMAPI

Cette décision traduit une volonté forte de :

- > préserver le pouvoir d'achat des ménages
- > soutenir la compétitivité économique du territoire
- > garantir un cadre fiscal stable et lisible

Un soutien concret aux communes du territoire

Fidèle à son engagement de solidarité territoriale, la CARL renforce son accompagnement des communes à travers des **fonds de concours dédiés à des projets structurants** :

- > **Saint-François** : 125 000 € pour l'acquisition d'équipements roulants destinés à l'entretien du golf
- > **Le Gosier** : 325 000 € pour des travaux complémentaires au stade municipal, en lien avec les exigences des compétitions internationales (CONCACAF)
- > **La Désirade** : près de 40 000 € pour plusieurs opérations (réfection de la clôture du stade Geoffroy Robert, réhabilitation du garage communal, rénovation du mur de soutènement à l'Anse du Puits, réhabilitation du logement des maîtres)

Ces investissements illustrent l'engagement constant de la CARL à accompagner les dynamiques locales et à soutenir les projets portés par les communes.

Une trajectoire maîtrisée pour un territoire en mouvement

À travers ce budget 2025, la CARL confirme sa capacité à conjuguer :

- > rigueur financière
- > innovation dans la gestion publique
- > solidarité territoriale



Une stratégie au service d'un objectif clair : améliorer durablement le cadre de vie des habitants et renforcer l'attractivité de la Riviera du Levant.



**LA RIVIERA
DU LEVANT**

COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION
LE GOSIER / SAINTE ANNE / SAINT FRANÇOIS / LA DÉRIADE

**COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION
LA RIVIERA DU LEVANT**

93 Bd du Général de Gaulle
97190 Le GOSIER
0590 48 47 47
carl@rivieradulevant.fr

HORAIRE :

lundi, mardi et jeudi :
07h30 - 13h00 / 14h30 - 17h00 ;
mercredi et vendredi :
07h30 - 13h00